



**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
N°2017-111**

Objet :

**Création d'une salle de classe dans un appartement de
fonction / extension du groupe scolaire.
Demande de subvention auprès du CD 34 et de l'Etat**

Délibération affichée le :

L'an deux mille dix-sept et le douze décembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de GIGNAC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean François SOTO, Maire.

Etaient présents :

MM. SOTO Jean-François – SERVEL Olivier – CHRISTOL Marcel – BLANES Michel – COLOMBIER François – LEROY Annie – DURAND Véronique - DEHAIL Francine – SANCHEZ Marie-Hélène – VAILHE Bruno – FALZON Serge – LONGIN Thierry – BONNET Jean-Louis - DEBEAUCHE Christine – POURTIER Jean Luc – BENEZETH Béatrice - NADAL Olivier – MATEO Amélie (arrivée à 18h35) – DEJEAN Anne Marie (départ à 19h50) – GOMEZ René – CONTRERAS Sylvie

Pouvoirs :

SOREL Joëlle à BLANES Michel – LABEUR Martine à VAILHE Bruno – BIESSE Frédérique à FALZON Serge - CABOCHE Chrystelle à SOTO Jean-François – PANTALEONE Alexandra à DURAND Véronique – EDMOND-MARIETTE Gérard à GOMEZ René – LECOMTE Olivier à DEJEAN Anne-Marie – SUQUET Maguelonne à CONTRERAS Sylvie

Convocation du 6 décembre 2017

Monsieur le Maire rappelle aux membres de l'assemblée que dans le cadre de l'extension du groupe scolaire, il convient de procéder à la création d'une salle de classe supplémentaire dans un appartement de fonction afin d'offrir des conditions d'accueil optimales aux nouveaux élèves qui vont fréquenter la structure.

Le montant des travaux est estimé à 60 000 € et il convient d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter des subventions auprès du Conseil Départemental 34 et de l'Etat.

Après avoir entendu l'exposé de son Président, le Conseil par **29 voix POUR (unanimité)**

- ✓ APPROUVE le dossier d'avant projet sommaire tel que présenté et estimé à 60 000 €
- ✓ AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter des subventions auprès du Conseil Départemental 34 et de l'Etat
- ✓ AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré à GIGNAC, les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,
Jean-François SOTO.

Accusé de réception en préfecture
034-213401144-20171212-DEL2017-111-DE
Date de télétransmission : 13/12/2017
Date de réception préfecture : 13/12/2017